



## Saint-Denis. L'espace et la mémoire du XII<sup>e</sup> au début du XVI<sup>e</sup> siècle

Thèse de doctorat sous la direction de Dany Sandron, université Paris-Sorbonne, et de Catherine Vincent, université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense. Soutenue le 20 février 2016

Damien Berné

---



**Éditeur**

Centre d'études médiévales Saint-Germain  
d'Auxerre

**Édition électronique**

URL : <http://cem.revues.org/14568>

DOI : 10.4000/cem.14568

ISSN : 1954-3093

**Référence électronique**

Damien Berné, « Saint-Denis. L'espace et la mémoire du XII<sup>e</sup> au début du XVI<sup>e</sup> siècle », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre | BUCEMA* [En ligne], 20.2 | 2016, mis en ligne le 06 mars 2017, consulté le 08 mars 2017. URL : <http://cem.revues.org/14568> ; DOI : 10.4000/cem.14568

---

Ce document a été généré automatiquement le 8 mars 2017.



Les contenus du *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre (BUCEMA)* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International.

---

# Saint-Denis. L'espace et la mémoire du xii<sup>e</sup> au début du xvi<sup>e</sup> siècle

Thèse de doctorat sous la direction de Dany Sandron, université Paris-Sorbonne, et de Catherine Vincent, université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense. Soutenue le 20 février 2016

Damien Berné

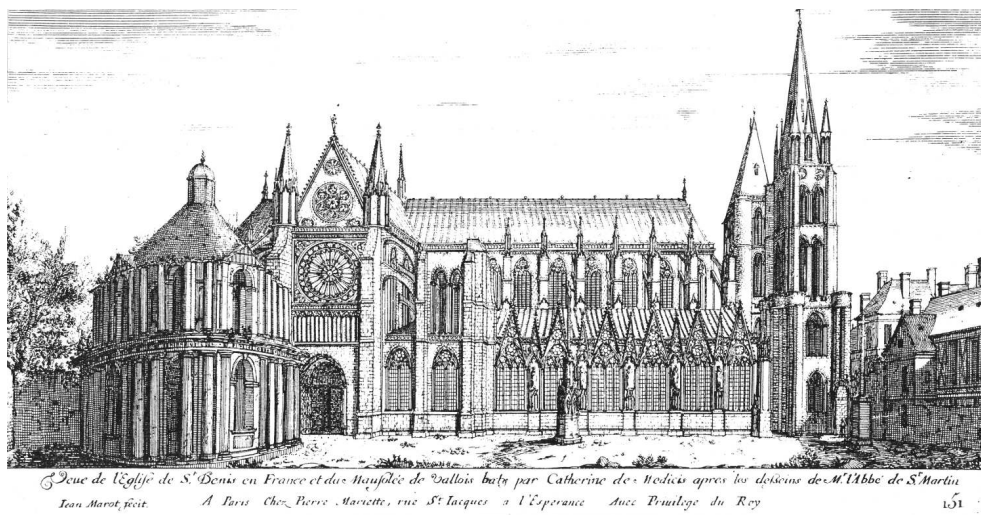
---

- 1 La connaissance de l'abbatiale de Saint-Denis, objet surinvesti par l'historiographie médiévale, a connu des avancées remarquables ces trente dernières années grâce à la convergence de travaux portant sur deux domaines complémentaires : l'architecture des parties de l'église élevées dans le style gothique rayonnant entre 1231 et 1281 et la liturgie dont elle est le cadre. Les efforts concomitants d'historiens de l'architecture<sup>1</sup> et de liturgistes<sup>2</sup> ont montré de façon exemplaire l'intérêt de combiner toutes les informations disponibles. Même si certains problèmes liés à la chronologie du chantier et à l'identité des maîtres d'œuvre qui l'ont dirigé demeurent irrésolus, ces études ont livré une représentation circonstanciée et évolutive de la reconstruction de l'abbatiale, ainsi qu'une analyse approfondie des nouveaux espaces dans lesquels le cérémonial dionysien s'est redéployé. Une voie nouvelle s'est alors dessinée, propre à faire sentir la relation qui existe entre expansion spatiale et inflation culturelle en un lieu aussi emblématique que l'abbaye royale. Cependant, ces recherches n'ont pas dépassé



1281, si bien que les annexes adjointes à l'édifice postérieurement à cette date n'ont suscité aucune interrogation. La raison d'être de ces agrandissements n'a jamais été envisagée de manière satisfaisante ; pourtant, si l'emprise de la chapelle Saint-Louis édifiée autour de 1300 au sud du chevet reste limitée, la suite de six chapelles que l'abbé Gilles de Pontoise (1304-1326) fait élever entre 1320 et 1324 contre le bas-côté nord de la nef modifie la physionomie de l'abbatiale du côté de l'ancien cimetière (fig. 1 et 2).

Fig. 1 – Jean Marot (1619-1679), /Vue de l'église de St. Denis en France et du mausolée de Vallois baty par Catherine de Medicis après les desseins de M. l'abbé de St. Martin/, s. d., gravure



PARIS, BnF, Cabinet des Estampes, Topographie de France, Seine-Saint-Denis. Saint-Denis basilique, Va 93, t. 6.

Fig. 2 – Ancienne abbatale de Saint-Denis



Vue de la façade septentrionale des chapelles latérales nord.  
Cl. D. Berné

- 2 Or, le chantier de reconstruction, qui s'est fermé quelques années auparavant, semblait avoir livré un ensemble complet et cohérent, peu compatible avec les logiques d'extension suscitées à la fin du Moyen Âge par la dévotion privée en contexte paroissial, cathédral ou dans les églises des ordres mendiants<sup>3</sup>. Comment expliquer la résurgence, certes ponctuelle, d'une activité constructrice à Saint-Denis si peu de temps après l'achèvement du gros œuvre ? En d'autres termes, quel phénomène liturgique étranger au culte des reliques ou à la nécropole royale a exercé une pression assez forte pour que la communauté monastique ressente le besoin d'accroître le nombre des autels ?
- 3 Les recherches doctorales présentées ici, qui se proposent d'explorer ces questions en suspens, s'appuient sur deux travaux antérieurs : d'une part, un master 2, intitulé « L'abbatale de Saint-Denis de la fin du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle. Étude fonctionnelle et formelle des chapelles »<sup>4</sup>, consacré pour l'essentiel à l'étude architecturale des six chapelles latérales nord ; d'autre part, une thèse de l'École nationale des Chartres, intitulée « Architecture et liturgie. Étude d'une interaction spatiale et mémorielle à Saint-Denis à l'époque gothique »<sup>5</sup>, dédiée plus largement à l'élucidation des fonctions de ces chapelles et des motifs qui ont entraîné leur construction. Ces travaux ont conduit à recenser et organiser le corpus des sources disponibles. Les éléments ainsi rassemblés ont permis d'élargir les perspectives initialement définies en imposant une mise en relation étroite des chapelles avec le reste de l'abbatale, envisagée dans son ensemble, mais aussi avec les églises qui l'environnent et dépendent d'elle au titre du droit de collation de l'abbé dans son exemption<sup>6</sup>. Ainsi, les chapelles latérales sont la manifestation monumentale de logiques à l'œuvre dans un environnement plus large ; les réduire à un en-soi fonctionnel

est apparu comme un non-sens, parce qu'il n'est pas possible de les appréhender indépendamment de leur contexte liturgique et dévotionnel. Cette démarche s'inscrit dans le champ de l'histoire de l'art et de l'architecture, mais appartient également à celui de l'histoire religieuse. Cette dimension transdisciplinaire justifie le régime de la codirection de thèse sous lequel cette recherche a été menée. Elle suppose de ne pas dissocier l'étude de la forme et de la fonction des espaces liturgiques dans l'abbatiale de Saint-Denis de celle de la communauté monastique, des clercs et des laïcs qui gravitent autour d'elle ainsi que des manifestations dévotionnelles et commémoratives qu'impliquent leurs interactions.

- 4 L'augmentation des pratiques liées à la dévotion personnelle à la fin du xiii<sup>e</sup> et au début du xiv<sup>e</sup> siècle amène à en postuler l'impact architectural ; cette approche est d'autant plus stimulante qu'elle est documentée. Distincte de la commémoration institutionnelle des rois, elle soulève la question de l'accès aux suffrages des moines de ceux qui ne bénéficient pas du droit d'être inhumés dans leur église. Cette perspective amène à envisager la célébration de la mémoire des morts à Saint-Denis à travers toutes ses modalités : fondations d'anniversaires, de chapellenies, de luminaires. Mais en un lieu où la dévotion laïque ne trouve pas à s'exprimer sous sa forme habituelle en raison de l'exclusivité funéraire royale et de la politique restrictive des moines, qui se consacrent prioritairement au culte de saint Denis, qu'est-ce qui détermine l'ancrage spatial de ces modes commémoratifs ? L'enjeu consiste à isoler les tensions qui s'exercent entre l'expression architecturale et l'essence immatérielle de la chapelle, puisqu'il semble que c'est dans ce cadre à la fois institutionnel et monumental que s'exprime la singularité liturgique des marges de l'abbatiale.
- 5 Les sources documentaires, couplées à une relecture de l'espace dionysien, permettent seules de suppléer l'absence de sources liturgiques. L'ensemble formé par les chapelles latérales nord se définit par son excentricité au sein d'un édifice centré sur deux pôles juxtaposés : l'autel des Corps-Saints, où sont exposées les reliques des saints Denis, Rustique et Éleuthère, et la nécropole royale, reliés par le maître-autel et, à partir de 1297, par la châsse-reliquaire de saint Louis. Le déséquilibre documentaire qui traduit le prestige exceptionnel des reliques de l'apôtre des Gaules et, plus tard, de celles du saint roi, ne laisse en rien préjuger d'une pauvreté des pratiques liturgiques et dévotionnelles que ces chapelles et, plus généralement, les marges de l'abbatiale sont susceptibles d'abriter. L'apparente rareté, du moins l'extrême dispersion, des sources utiles à cet égard est largement responsable du peu d'attention dont l'abbaye de Saint-Denis a fait l'objet après le règne de saint Louis, exception faite des travaux d'Elizabeth A. R. Brown<sup>7</sup> et des études menées spécifiquement sur les tombeaux et funérailles royales<sup>8</sup>. L'analyse systématique des sources et la cartographie commémorative qu'elle permet d'établir amène à reconstituer les logiques spatiales à l'œuvre dans l'abbatiale. Elle amène à postuler que Saint-Denis, loin d'être un lieu contraint par l'exclusivité funéraire capétienne, articule des espaces différenciés.
- 6 Il s'agit de retrouver l'intelligence de ces espaces. Leur plus petit dénominateur commun est la chapellenie, unité insécable de la chapelle dont elle est l'essence juridique ; mais la fondation d'anniversaire, si elle n'a pas de répercussions spatiales, accentue le phénomène mémoriel auquel la construction des chapelles répond. Le fonds d'archives de l'abbaye, conservé pour l'essentiel aux Archives nationales, contient quelque cent trente actes de fondation de messes, qui permettent une mise en série pertinente, dont cinquante-cinq instituent des chapellenies<sup>9</sup>. Les dates extrêmes de ce phénomène

déterminent l'amplitude chronologique de cette étude : la première fondation d'anniversaire remonte à 1108 ; le premier chapelain est institué en 1209, tandis que le dernier acte est enregistré en 1514, avant une phase de désaffection durable. Les informations ainsi collectées appellent un plan ternaire propre à interroger successivement tous les aspects liés aux pratiques commémoratives à Saint-Denis : le réseau des fondateurs, d'abord ; l'identité des desservants des services commémoratifs, ensuite ; l'organisation spatiale des fondations en fonction des autels auxquels elles sont attachées, enfin. C'est dans l'interaction de deux données que l'on escompte trouver les équilibres et les dynamiques qui ont façonné l'espace sacré dionysien à la fin du Moyen Âge : l'espace et la mémoire. La liturgie est la modalité par laquelle elles interagissent et l'architecture le cadre qui définit l'un et exalte l'autre.

## Fondations et fondateurs

- 7 La première partie de cette étude s'attache à identifier les bénéficiaires des prières des moines dionysiens, les répartir en groupes cohérents et analyser les modalités de leur dialogue avec la communauté monastique. Cette démarche conduit à mettre en lumière les réseaux de fondateurs, ecclésiastiques ou laïcs, membres du lignage royal ou simples bourgeois, avec lesquels l'abbaye est en relation ; elle permet aussi de mesurer les phénomènes de multiplication ou de raréfaction, périodes de saturation et de resserrement qui affectent tour à tour les fondations. Par leur nombre et leurs répercussions administratives, à l'origine de l'institution d'un « office des Charités », les anniversaires livrent les données les plus nombreuses sur le profil de ces solliciteurs ; en revanche, seules les créations de chapellenies sont liées à des autels spécifiques et entraînent des répercussions spatiales. En dépit de variations d'intensité dans le flux des fondations, les sources – actes et mentions comptables – permettent d'isoler trois phases différentes, pour ainsi dire trois « vagues » successives. Dans un premier temps, habitants du bourg monastique et membres de la petite aristocratie d'Île-de-France précèdent les Capétiens dans un mouvement continu à partir de 1209, qui s'interrompt brusquement lorsque les moines manifestent un changement d'attitude dans la réception des fondations nouvelles. Tandis que la « première vague » s'essouffle et que les requêtes des bienfaiteurs locaux se voient refoulées, l'abbé Gui de Châtres (1326-1343) n'hésite pas non plus à se montrer plus exigeant envers les princes : la fondation prévue par Charles IV le Bel dans son testament est rejetée en 1329, face à la volonté marquée par son successeur Philippe de Valois de se réserver le droit de collation du chapelain ; quant aux messes prévues par Clémence de Hongrie, elles sont réduites en 1331.
- 8 Ce mouvement de fermeture n'est pourtant pas absolu : plusieurs princesses royales obtiennent de fonder des chapellenies aux autels de l'abbatiale. L'initiative en revient à Jeanne d'Évreux, entre 1340 et 1343. Une fille de roi, Marguerite de France, comtesse de Flandre, et une autre reine, Blanche de Navarre, l'imitent en 1363 et 1372. Ces fondatrices d'un nouveau type, porteuses du sang de saint Louis, font de leur ascendance la cause et la condition fondamentales de leur démarche. Leur qualité, mais aussi leur prodigalité hors norme, leur permettent de formuler des exigences inouïes aux oreilles des moines, si bien qu'elles finissent par modifier la conception traditionnelle de la chapellenie telle qu'elle a été peu à peu définie par les fondations de la première vague, en l'adaptant à une stratégie dévotionnelle qui affirme leurs liens avec le lignage royal. Les composantes de ce modèle sont réinvesties, au même moment, par le dauphin Charles, futur Charles V,

qui en modifie la portée et les infléchit selon le propos funéraire, puis dynastique qu'il s'emploie à mettre en œuvre en marge des autres tombeaux royaux. Il s'attache à créer de toutes pièces une chapelle dynastique dans un angle du carré du transept et marque ainsi une rupture spatiale avec la nécropole établie dans la croisée voisine. Sur ce modèle s'organise, semble-t-il, un autre pôle familial, réalisé sans éclat et surtout sans programme explicite autour d'une branche cadette de la maison capétienne : les Évreux-Étampes.

- 9 Après les efforts déployés par Isabeau de Bavière entre 1415 et 1418 pour fonder l'entretien de sa mémoire à Saint-Denis, les liens qui unissent l'abbaye à la monarchie se distendent. Charles VII ne manifeste pas une dévotion particulière à l'égard de saint Denis. L'amélioration de la situation politique et économique du royaume sous le règne de Louis XI suscite à nouveau des fondations, mais en nombre beaucoup plus réduit qu'auparavant. Deux ensembles de fondations, qu'on ne distingue qu'en fonction de la qualité de leurs fondateurs respectifs, mais qui participent de la même conception de l'intercession dionysienne, apparaissent entre 1460 et 1514 : quatre fondations laïques (dont trois royales) et trois fondations ecclésiastiques. Ces dernières consacrent le rétablissement de l'autorité spirituelle des abbés, juste avant que l'introduction du système de la commende en 1529 n'éloigne définitivement leurs successeurs de leur abbaye. Parmi les premières, celle de Louis XI affirme avec force le retour de la mémoire royale au centre de l'espace liturgique de l'abbatiale de Saint-Denis, mais s'explique par la nécessité de s'assurer les suffrages des moines au beau milieu de la guerre du Bien public. Après Louis XII, qui se préoccupe de sa mémoire et de celle d'Anne de Bretagne, les Valois Angoulême rompent avec les usages traditionnels.

## La desserte des chapelles

- 10 La deuxième partie interroge le fonctionnement des chapelles de l'abbatiale. Avant l'étude des lieux où officient les chapelains institués par les fondations des trois vagues, est envisagée la desserte des chapelles rayonnantes du chevet. En dehors des processions prescrites le jour de la fête des saints, dont elles conservent les reliques, leur usage ordinaire n'est décrit nulle part. Malgré tout, le croisement de certaines sources indirectes et erratiques, qui remontent jusqu'en 1209 – extraits de règlements, actes divers, inventaires du trésor surtout<sup>10</sup> –, laisse entrevoir de manière incidente, plus qu'un système de desserte, un lien institutionnel entre les officiers claustraux qui constituent la tête de l'abbaye et les autels à reliques de ces oratoires : chacun paraît responsable de l'entretien et de la desserte de l'une des chapelles, selon une logique topographique rigoureuse. La régularité de ce principe est frappante, si bien que l'on est tenté d'y voir un véritable système d'association symbolique. Tout indique qu'il trouve son origine sous l'abbatiat de Suger et qu'il a pu être mis en œuvre au moment de la conception du chevet.
- 11 La mise au jour de ce lien autorise des analyses formelles qui éclairent d'un jour nouveau le parti architectural et ornemental du chevet. Il faudrait, dès lors, y voir une métaphore de la communauté monastique, gardienne du tombeau de saint Denis et des saints qui lui sont associés. De fait, les écrits de Suger ne manquent pas de références plus ou moins explicites au corps symbolique de l'Église et à ses membres, tandis que l'architecture et les dispositions spatiales du chevet peuvent être interprétées comme une mise en exergue de ce lien. Les principes de hiérarchie et d'unité, valeurs perceptibles aussi bien dans ce parti architectural que dans l'organisation de la communauté monastique, sont bien

perceptibles dans la rhétorique sugérienne. Parfois étoffé ou modifié par des transferts de vocables qui affectent la répartition des autels dans ce cadre architectural, il perdure dans ses principes essentiels jusqu'à l'introduction de la réforme mauriste en 1633.

- 12 Ce principe d'association déroute en raison du manque de points de comparaison dans des établissements similaires – c'est-à-dire bénédictins, parisiens et royaux –, bien que les linéaments d'un dispositif analogue soient discernables à Saint-Germain-des-Prés ; l'élargissement de la démarche comparatiste à d'autres types d'établissements n'est pas plus fructueux. Cependant, le rôle des officiers claustraux dans la desserte des différents espaces du sanctuaire doit être réévalué à la lumière, notamment, de particularités tant spatiales que temporelles, qui fondent les rapports des dignitaires de l'abbaye avec leurs accensés : de fait, le jour de prélèvement des rentes, provenant des censives de certains officiers, correspond au jour de la fête du saint dont ils desservent l'autel. Ce lien entre espace profane et temps liturgique vient accroître la charge symbolique du principe d'association.
- 13 Quant à la desserte des chapellenies, elle se laisse plus aisément saisir. Les actes de fondation de la première vague, au xiii<sup>e</sup> siècle, montrent que l'abbaye fait appel à des prêtres séculiers qui suppléent les moines, dont l'activité liturgique est réservée aux autels principaux de l'abbatiale. Le signe le plus visible de leur dépendance à l'égard de la communauté monastique est le droit de collation de l'abbé qui s'exerce sur leurs bénéfices, à l'exception du premier titulaire généralement désigné par le fondateur. Une analyse de ce groupe de chapelains fait apparaître des liens étroits avec l'espace juridique de l'*atrium* ou *cimeterium*, qui s'étend autour de l'abbaye, dans les limites du bourg abbatial. De fait, la collecte d'éléments prosopographiques dans les comptes abbatiaux ou de l'office des Charités révèle que la plupart d'entre eux détiennent un canonicat de la collégiale Saint-Paul voisine ou une charge d'âme dans l'une des paroisses incluses dans le territoire qui correspond à l'exemption abbatiale ; certains cumulent les charges. À ce titre, même si aucun document conservé ne formalise la sujétion de ces prêtres à l'autorité abbatiale, ce personnel clérical d'appoint est doublement associé aux destinées de l'abbaye et peut être considéré comme un vivier de chapelains établis en communauté.
- 14 Cet équilibre, où chacun trouve son compte, ne suffit plus à satisfaire les exigences des fondateurs des deuxième et troisième vagues, qui, désireux d'atteindre un niveau d'association plus élevé et plus étroit à la liturgie dionysienne, sollicitent les services de la plupart des officiers claustraux, peut-être considérés comme les chapelains spéciaux de la maison royale. C'est pour répondre à cette demande croissante que l'abbaye sollicite le réseau supplétif de prêtres séculiers de l'*atrium*, soumis à son contrôle. La mise à contribution des moines se prolonge sous une autre forme à la fin du xv<sup>e</sup> siècle : les suffrages de l'ensemble de la communauté sont finalement requis à des moments qui n'entravent pas l'accomplissement du rite tel qu'il est prescrit par l'ordinaire.

## Une géographie de la mémoire

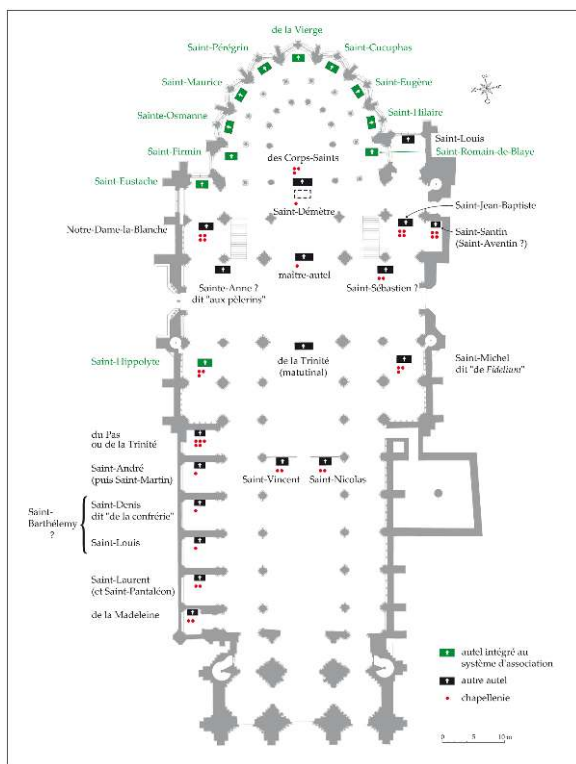
- 15 La troisième partie vise à reconstituer la géographie mémorielle de Saint-Denis. Elle interroge, dans un premier temps, la répartition des vocables et des autels, supports de la dévotion des fondateurs pourtant soumis à d'incessantes modifications. À cet égard, le phénomène qui touche les vocables assignés par Suger au massif occidental en 1140 est révélateur des besoins évolutifs de l'abbaye en termes de reliques et de patronage. On constate ainsi leur transfert progressif, mais presque exhaustif vers les parties orientales



de l'édifice, à mesure que la reprise et l'extension de ces dernières au cours des xiii<sup>e</sup> et xiv<sup>e</sup> siècles créent des espaces d'accueil favorables. Outre cette migration vers l'est, révélatrice de la désaffectation des marges occidentales de l'abbatiale, on entrevoit également un rééquilibrage de la répartition des vocables dans le chevet, dès après sa dédicace en 1144. Il consiste principalement en un transfert de certains vocables de la crypte, sous la forme de vocables secondaires, aux autels de la partie supérieure du chevet, c'est-à-dire le sanctuaire. Cette partie de l'édifice semble d'ailleurs réservée aux moines, si l'on en juge par les restrictions à la circulation des fidèles que suggère sa disposition spatiale et structurelle. L'indice principal de cet état de fait est l'inaccessibilité intangible (jusqu'en 1633) de ses autels à la mémoire des particuliers, peut-être en raison du système d'association des officiers claustraux.

- 16 De fait, le marquage spatial qui se dessine en fonction de la localisation des chapellenies fait apparaître une zone réservée, libre de toute fondation : le sanctuaire et son circuit de chapelles rayonnantes (fig. 3).

Fig. 3 – Plan de répartition des chapellenies aux autels de l'abbatiale de Saint-Denis en 1514, date de la dernière fondation de chapellenie recensée



Conception : D. Berné ; réalisation : J.-P. Marie, Unité d'archéologie de Saint-Denis

- 17 Parmi toutes les chapelles qu'abrite l'abbatiale de Saint-Denis, le chevet possède un caractère qui lui est propre : les oratoires qui le composent, contrairement aux autels chargés de fondations privées, sont intégrés aux cérémonies prévues par l'ordinaire de l'abbaye, au cœur de la liturgie dionysienne. Là encore, le principe d'exclusivité des autels du chevet, réservés à la célébration par les officiers claustraux des saints dont ils présentent les reliques, ne trouve pas de point de comparaison pertinent dans les autres édifices monastiques parisiens. Il ne trouve pas davantage de stricts équivalents fonctionnels dans les autres chevets à chapelles rayonnantes hémicirculaires de la

première génération gothique, dans l'ensemble très mal documentés sous cet aspect, même si d'autres cas d'exclusivité existent dans des contextes différents – interdiction de sépulture dans la cathédrale de Chartres ou exclusion des confréries de la cathédrale de Reims, par exemple.

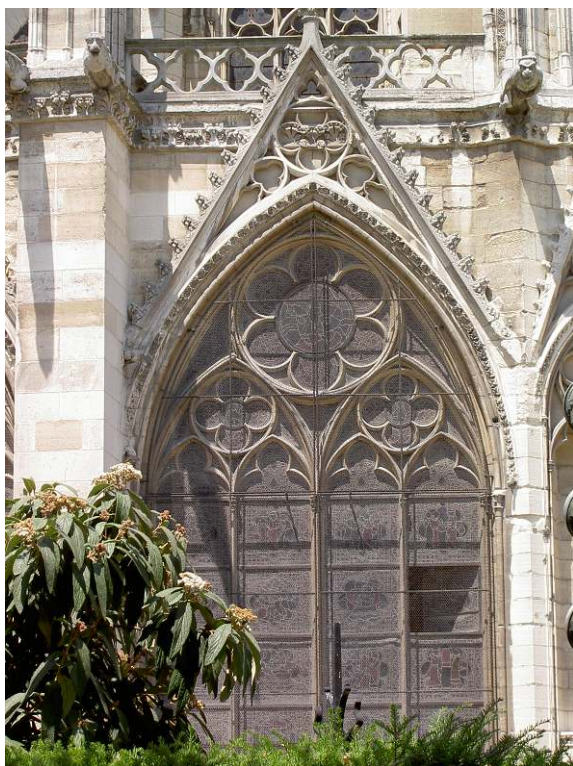
- 18 Les fondations de la première vague se répartissent dans les espaces non intégrés à la liturgie principale de l'abbaye, hors donc du sanctuaire. En 1209, seul l'autel Saint-Hippolyte, situé dans la nef, est accessible ; plus tard, la création de nouveaux autels, permise par la construction du transept rayonnant puis des chapelles latérales nord, multiplie les possibilités de localisation des bénéfices. Nombre d'entre eux sont transférés à cette occasion, mais il n'est pas possible de déterminer à quels autels ils étaient primitivement attachés. Le processus de densification progressive de ce maillage secondaire d'autels, couplé à l'augmentation de la pression mémorielle occasionnée par le flux des fondations, est probablement la cause structurelle principale du phénomène de cristallisation architecturale au flanc nord de la nef. Cette pétrification attire l'attention sur un mouvement plus profond qui affecte les équilibres dévotionnels au sein de l'abbatiale, et que l'on se propose de qualifier de « moment 1320-1330 ». Si les chapelles latérales de la nef apparaissent comme un espace de régulation, cette pression à laquelle elles répondent n'est cependant pas seule en cause : elle se combine à un faisceau de causes particulières, parmi lesquelles il faut mentionner la volonté de créer un nouveau cadre accessible aux fidèles pour le culte de saint Louis ; d'abriter le siège de la confrérie de saint Denis, fondée dès 1229 ; de ménager une place à d'autres supports de la dévotion des laïcs, notamment les traces de la consécration miraculeuse de l'abbatiale par le Christ ; d'accueillir enfin l'excédent de fondations que multiplient les derniers Capétiens. Toutefois, c'est bien de la volonté de l'abbé que procède cet ajout, même s'il porte, à l'instar des chapelles élevées sur le pourtour du chevet de Notre-Dame de Paris à partir de 1296, qui lui servent de modèle (fig. 4 et 5), l'empreinte stylistique et formelle développée dans les chantiers royaux contemporains. Ainsi le discours architectural des chapelles latérales est-il ambivalent.

Fig. 4 – Ancienne abbatale de Saint-Denis, élévation extérieure de l'une des chapelles latérales nord



Cl. D. Berné

Fig. 5 – Cathédrale Notre-Dame de Paris, élévation extérieure de l'une des chapelles du pourtour du chevet



Cl. D. Berné

- 19 Les fondations de la deuxième vague investissent les angles du transept, dans la continuité spatiale de la nécropole de la croisée, et privatisent peu à peu ces espaces. Ce mouvement centrifuge, qui révèle un affaiblissement de l'autonomie de l'abbaye et l'instauration de relations nouvelles entre les moines et les princes, est interrompu par les troubles politiques de la première moitié du xv<sup>e</sup> siècle et l'éloignement du pouvoir royal ; lorsque Louis XI se rapproche à nouveau de Paris, il ne reprend plus à son compte les modèles anciens lentement définis par les moines, mais en use à sa guise en portant directement sa dévotion à l'autel des Corps-Saints. Louis XII l'imité et attache même au maître-autel la mémoire de sa défunte épouse Anne de Bretagne. L'attraction du centre liturgique de l'abbatiale, jusqu'alors sanctuarisé et réservé à l'exaltation de saint Denis, reflète une désaffection profonde et définitive de la monarchie à l'égard de la construction sacrale dionysienne.
- 20 Reste à expliquer l'amenuisement spectaculaire de l'obituaire à partir du deuxième quart du xiv<sup>e</sup> siècle. Outre des raisons conjoncturelles liées aux difficultés politiques et économiques du temps, une répartition des compétences se dessine au sein de l'exemption abbatiale. En effet, la reconstitution de la liste des anniversaires fondés dans la collégiale Saint-Paul de Saint-Denis fait apparaître de nombreux points de convergences avec l'obituaire de l'abbaye ; surtout, le premier semble évoluer en fonction de la politique mémorielle retranscrite dans le second. Les liens entre les deux chapitres se confirment à l'analyse de leurs interactions liturgiques. Plus encore, la comparaison des vocables des autels répartis de part et d'autre du cimetière permet de s'apercevoir qu'il existe une distribution concertée des reliques et des vocables entre l'abbatiale –

notamment les chapelles latérales de la nef – et les églises voisines. Enfin, les fondations de la première vague, toutes à la collation de l'abbé, sont localisées aussi bien dans l'abbatiale que dans la collégiale ou certaines des églises paroissiales environnantes. Ainsi, Saint-Paul apparaît comme un autre espace de régulation mémorielle de l'abbaye, qui redirige son trop-plein de fondations en direction de cet établissement associé. L'*atrium* qui l'environne fait figure, quant à lui, d'espace d'amplification liturgique ; il n'est, dès lors, plus possible d'envisager l'abbatiale indépendamment de son environnement urbain et religieux.

## Conclusion

- 21 L'originalité du système d'association qui lie certains officiers claustraux aux chapelles du chevet appelle une approche comparative visant à déterminer dans quelle mesure Saint-Denis constitue un *unicum* ou, au contraire, un cas parmi d'autres. À l'évidence, les moines ont privilégié les règles tacites aux textes normatifs. Ainsi, la liturgie dionysienne n'a pas donné lieu à l'abondante floraison de manuscrits qui est l'une des manifestations du rayonnement de l'ordre clunisien, pour ne citer que lui. Paradoxalement, les moines de Saint-Denis n'ont pas ressenti l'utilité de mettre par écrit le détail du cérémonial qui structure la vie de leur communauté ; cela s'explique, entre autres, par le fait que l'abbaye royale, fondamentalement unique, n'a pas vocation à essaimer et réformer. C'est ainsi qu'aucune source ne vient expliciter le principe d'exclusivité des autels du chevet, mais il devait paraître à ce point évident aux yeux des moines que nul n'a jamais jugé bon d'en faire mention par écrit.
- 22 L'élargissement de l'étude des chapelles de l'abbatiale à l'ensemble des pratiques mémorielles qui se déroulent à ses autels montre que la fondation de chapellenies n'est qu'un aspect de la dévotion des fidèles en ce lieu. Elle n'épuise pas la variété des solutions offertes à ceux qui souhaitent être associés aux prières de la communauté monastique, que ce soit par l'entretien de cierges, la fondation d'anniversaires ou encore l'adhésion à la confrérie de saint Denis, structure d'encadrement monastique des laïcs dionysiens fondée sur le modèle parisien de la Grande confrérie de Notre-Dame aux prêtres et bourgeois, dont la composition sociale et les pratiques semblent faire figure de modèle réduit de ce que l'on observe à l'échelle de l'abbatiale. Par ailleurs, le décalage entre la qualité royale et princière – qui ne souffre que peu d'exceptions et n'a jamais été remise en cause – de ceux qui jouissent du droit d'être ensevelis dans l'abbatiale et la diversité sociale de ceux qui accèdent progressivement aux bénéfices spirituels de la commémoration amène à nuancer la vision traditionnelle d'un établissement voué au monopole monarchique.
- 23 Les marges architecturales envisagées tout au long de cette étude sont le lieu d'un dialogue entre la communauté ecclésiale, organisée autour des moines de Saint-Denis, le clergé local, qui lui est affilié, et l'élite aristocratique et urbaine, qui forme leur « clientèle ». La reconstitution des modalités de ce dialogue permet de mesurer la variété et l'amplitude du rôle commémoratif de l'abbaye, au-delà de la seule mémoire royale. Qui plus est, ce n'est pas tant l'organisation des tombeaux qui agit sur l'espace dionysien que la crue des messes de fondations. Le tombeau n'est pas nécessaire à la fixation de la mémoire aux autels de l'abbatiale ; en revanche, le corps privé des suffrages des moines perd une partie de sa présence au sein du sanctuaire, ainsi que le mécanisme

compensatoire lisible dans la fondation de Jeanne d'Évreux permet de le mesurer. La mémoire est le maître-mot à Saint-Denis et la mort y est seconde.

Reçu : 15 septembre 2016 – Accepté : 17 novembre 2016

## NOTES

1. C. A. BRUZELIUS, *The 13<sup>th</sup>-Century Church of Saint-Denis*, New Haven/Londres, 1985.
2. A. WALTERS, « The Reconstruction of the Abbey Church at St.-Denis (1231-81) : The Interplay of Music and Ceremony with Architecture and Politics », *Early Music History*, 5 (1986), p. 187-238 ; E. B. FOLEY, *The First Ordinary of the Royal Abbey of Saint-Denis en France* (Paris, *Bibl. Maz.* 526), Fribourg, 1990 ; *Id.*, « Saint-Denis Revisited : the Liturgical Evidence », *Revue bénédictine*, 100 (1990), p. 533-549.
3. Pour des exemples d'analyse récente de ce phénomène à l'échelle d'une cathédrale au Moyen Âge, voir C. FREIGANG, « Chapelles latérales privées. Origines, fonctions, financement : le cas de Notre-Dame de Paris », in N. BOCK *et alii* (dir.), *Art, cérémonial et liturgie au Moyen Âge*, Rome, 2002, p. 525-544 ; M. S. DOQUANG, « The Lateral Chapels of Notre-Dame in Context », *Gesta*, 50/2 (2011), p. 137-161 ; K. KRÜGER, « Les fondations d'autels et de chapelles à la cathédrale d'Autun », *Bulletin du Centre d'études médiévales d'Auxerre*, 7 (2003) [mis en ligne le 14 nov. 2007, consulté le 3 janv. 2017. URL : <http://cem.revues.org/3082>] ; *EAD.*, « Les chapelles : chronologie, fondation et aménagement », in C. SAPIN (dir.), *Saint-Étienne d'Auxerre, la seconde vie d'une cathédrale. Sept ans de recherches pluridisciplinaires et internationales (2001-2007)*, Auxerre/Paris, 2011.
4. Sous la direction de Dany Sandron, soutenu en juin 2006 à l'université Paris-Sorbonne.
5. Sous la direction de Philippe Plagnieux, Dany Sandron et Catherine Vincent, soutenue en mars 2008.
6. Toute étude du lien entre l'abbatiale et les églises de l'exemption abbatiale se fonde désormais sur M. WYSS (dir.), *Atlas historique de Saint-Denis, des origines au xviii<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1996.
7. E. A. R. BROWN, « The Chapels and Cult of Saint Louis at Saint-Denis », *Mediaevalia*, 10 (1984), p. 279-331 ; *EAD.*, *Saint-Denis, la basilique*, La Pierre-qui-Vire, 2001.
8. En dernier lieu, voir E. LEISTENSCHNEIDER, *Die französische Königsgrablege Saint-Denis : Strategien monarchischer Repräsentation 1223-1461*, Weimar, 2008.
9. Ces actes, en grande partie inédits, sont dispersés dans des fonds domaniaux, dont le cadre de classement extrêmement fragmenté des Archives nationales ne remet pas en cause la nature avant tout juridique et gestionnaire : séries J et JJ (Trésor des chartes), K (monuments historiques), L et LL (monuments ecclésiastiques), S (titres de propriété, cens et rentes). Le Cartulaire blanc (LL 1157-1158) reprend la plupart des actes antérieurs à 1300. Les comptes de la mense abbatiale, ou comptes de la Commanderie (LL 1239 à LL 1252), et les comptes de l'office des Charités (chargé de l'administration des anniversaires, LL 1270 à LL 1273 et LL 1276-1277) documentent dans la longue durée la gestion des fondations.
10. B. DE MONTESQUIOU-FEZENSAC, avec la collaboration de D. GABORIT-CHOPIN, *Le Trésor de Saint-Denis*, 3 vol., Paris, 1973-1977.

---

## INDEX

**Mots-clés** : Saint-Denis, Suger, architecture gothique, liturgie, espace ecclésial, mémoire, chapelle, chapellenie

## AUTEUR

**DAMIEN BERNÉ**

Conservateur Musée de Cluny - musée national du Moyen Âge